



# Pays du Vignoble Nantais

Rapport d'activités 2014



## Edito

L'année 2014, marquée par le renouvellement des équipes municipales et communautaires, se traduit par une activité intense du comité syndical et des agents au service des habitants de notre territoire.

Nous partageons au sein du Pays du Vignoble Nantais des services essentiels et plus encore une identité et des valeurs, autour du Pays d'art et d'histoire, du tourisme, de l'aménagement du territoire ou du développement durable...

Je souhaite que nous conservions cette volonté de coopérer, d'expérimenter, de rationaliser et d'agir à l'échelle pertinente du Pays et des 30 communes qui le composent.

Ainsi, la création d'une commission culture nous permet de mener une réflexion territoriale globale et d'animer un programme d'actions inscrit dans un Projet Culturel de Territoire en partenariat avec le Conseil départemental de Loire-Atlantique.

De même, le travail sur la version 2 du SCoT se poursuit avec l'enquête publique, étape essentielle de consultation et l'étude sur les enveloppes urbaines, outil de suivi annexé au document final.

L'acquisition d'un bâtiment à Vallet destiné à la mise en place d'une écocylerie démontre la volonté commune d'être acteur sur cette thématique.

Le Pays, lieu de concertation pour les subventions européennes et régionales, peut se réjouir d'une enveloppe complémentaire de 100 000€ au bénéfice de projets locaux. La crédibilité de notre action auprès de nos partenaires, la Région en première ligne, nous permettra de candidater sereinement pour la prochaine génération de contrat afin de conserver une ambition intacte pour l'investissement sur notre territoire.

Enfin, le label Pays d'art et d'histoire, véritable richesse pour notre territoire, vit au travers des actions et communications nouvelles... notre musée, qui fêtera ses 20 ans en 2015, doit en être le cœur, l'âme et le moteur...

**François Guillot, Président du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais**

## Sommaire

<b>Présentation générale du Syndicat</b>	<b>3</b>
Les 4 compétences, le parcours de décision et l'organigramme exécutif	3
Le comité syndical	4
Les commissions	5
Les services techniques	6
<b>Le Conseil de Développement</b>	<b>7</b>
<b>Rapport financier</b>	<b>8</b>
Budget de fonctionnement 2014	8
Budget d'investissement 2014	9
Le débat d'orientation budgétaire 2015	9
<b>Pôle SCoT</b>	<b>10</b>
Suivi et mise en œuvre du SCoT	10
La Révision du SCoT	10
L'étude de définition des enveloppes urbaines des bourgs et villages importants du SCoT	10
<b>Pôle Pays</b>	<b>11</b>
Développement durable	11
Ecocylerie	12
Contractualisation	12
Programme européen Leader	12
<b>Pôle Culture-Patrimoine</b>	<b>13</b>
Musée du Vignoble Nantais	13
Pays d'art et d'histoire	14
Projet Culturel de Territoire	15
<b>Communication</b>	<b>16</b>
<b>Lexique des sigles</b>	<b>17</b>
<b>Présentation du territoire</b>	<b>18</b>

# Présentation générale du syndicat

## Les 4 compétences

Le syndicat s'est doté de quatre compétences :

### SCoT

Le SCoT est un outil (document d'urbanisme) dont l'objectif est d'organiser de manière cohérente son territoire (28 communes) pour les vingt prochaines années. Approuvé début 2008, le SCoT est en cours de révision. Le 18 novembre 2013, à l'issue de deux années de travail, le comité syndical a « arrêté » le document de Révision du SCoT, c'est-à-dire, a validé un projet. D'une manière générale, le pôle a pour mission de suivre, d'évaluer et de faire vivre cet outil.

### Pays

Le Pays est un lieu privilégié de coopération entre les 4 communautés de communes. Territoire de projets, il coordonne, impulse et met en œuvre les grandes orientations du SCoT, le Plan Climat Energie, le programme Leader, la contractualisation avec la Région, le Conseil de Développement.

### Culture - Patrimoine

Le pôle Culture - Patrimoine poursuit plusieurs missions : mise en œuvre du Projet Culturel de Territoire, animation du Pays d'art et d'histoire et gestion d'un équipement culturel : le Musée du Vignoble Nantais.

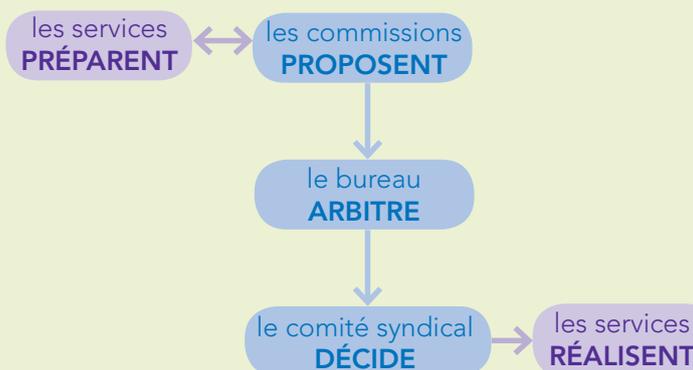
### Promotion touristique

Depuis février 2012, le syndicat a la compétence « démarche de promotion du tourisme ». Dans le cadre de cette compétence, le syndicat porte l'EPIC de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes.

## Parcours d'une décision

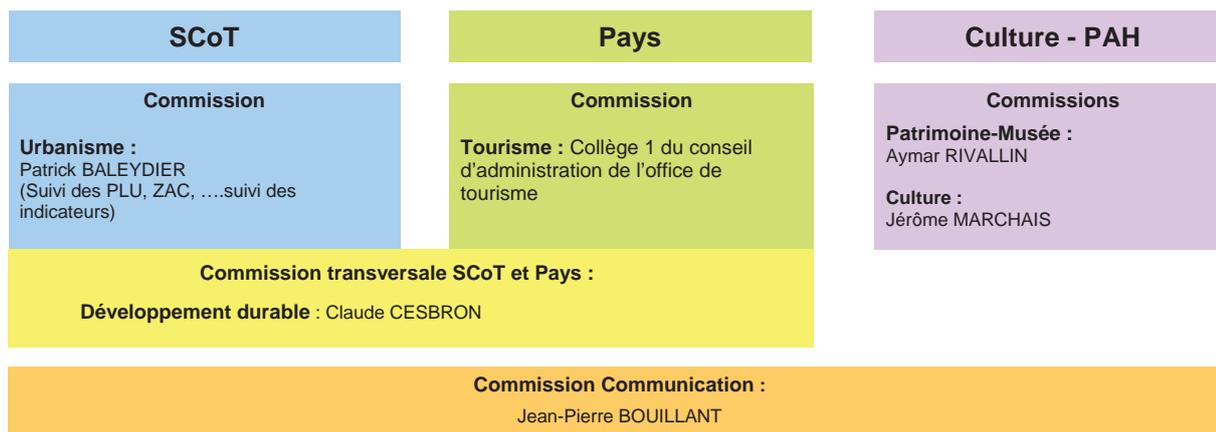
De l'idée à la validation du projet, tout un travail de réflexion est mené par les élus du syndicat.

Les propositions émanant des commissions sont examinées par les membres du bureau ; enfin, c'est le comité syndical qui prend la décision finale.



## Organigramme exécutif

Président : François GUILLOT



# Présentation générale du syndicat

## Le comité syndical

**Organe décisionnel du syndicat**, le comité syndical se réunit plusieurs fois par an pour débattre et voter les projets. Il vote également chaque année le budget.

Il est **composé de 60 élus** (44 titulaires et 16 suppléants) issus des 30 communes membres. La population de chaque collectivité détermine son nombre de délégués.

le bureau									
François GUILLOT, Président	Patrick BALEYDIER, Vice-président	Aymar RIVALLIN, Vice-président	Jean-Pierre BOUILLANT, Vice-président	Paul CORBET, Vice-président	Jérôme MARCHAIS, Vice-président	Claude CESBRON, Vice-président	Thierry AGASSE	Rodolphe AMAILLAND	Joël BASQUIN
Xavier BONNET	Christelle BRAUD	Marcelle CHAPEAU	Michèle LE STER	Anne CHOBLET*	Jean-Paul LOYER	Pierre-André PERROUIN	Nelly SORIN	Jean TEURNIER	Alain VEY
Communauté de communes de la Vallée de Clisson		Communauté de communes de Vallet		Communauté de communes Loire-Divatte		Communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine		Commune de Basse-Goulaine	Commune de Vertou
Benoît COUTEAU	Daniel BONNET	Joël BARAUD	René BARON	Alain SABOURIN	Anne LERAY	Agnès PARAGOT	Danièle GADAIS	Rose-Anne RIPOCHE	Edith ALBERT
Gérard ESNAULT	Janik RIVIERE	Maurice BOUHIER	Christiane HUREAU	Jacky BANNWARTH	Jacques LUCAS	Josette SCOUARNEC	Fabien DECOURT		Jérôme GUIHO
Jean-Guy CORNU	Jean-Paul RICHARD	Eric GICQUEL	Nicole LACOSTE	Jean-Pierre MARCHAIS	Mathilde VIVANT	Jacqueline LEVESQUE	Jean-Claude DOLLET		Marie SLIWINSKI
Marielle JEANNEAU	Jérôme LETOURNEAU	Mathieu LEGOUT	Jean-Marie POUPELIN	Mauricette MOSTEAU	Pierre BERTIN	Serge RENAUD			Rodolphe DECROIX
Agnès LECLERC	Martine LEGEAI			Stéphane MABIT					
Albert MECHINEAU									

\* en remplacement de Dany Laurent.

# Présentation générale du syndicat

## Les commissions

Le syndicat a choisi de s'organiser autour de **six commissions thématiques** qui préparent les projets et assurent leur mise en oeuvre :

- commission communication
- commission culture
- commission développement durable
- commission patrimoine-musée
- commission tourisme
- commission urbanisme

	CC Vallée de Clisson	CC de Vallet	CC Loire-Divatte	CC Sèvre Maine et Goulayne	Vertou	Basse-Goulayne
6 commissions thématiques						
<b>communication</b>	Valérie DRAN Martine LEGEAI Jérôme LETOURNEAU	Alain ARRATZ Ludovic BUZONIE <b>Evelyne HOUSSIN</b> Christiane HUREAU	Jacky BANNWARTH Christelle BRAUD Sonia GILBERT	<b>Jean-Pierre BOUILLANT</b> Eliane BUREL Jacqueline LEVESQUE		
<b>culture</b>	Albert MECHINEAU Christian PEULVEY Patrick PICARD Aymar RIVALLIN (associé)	Virginie BERTON <b>Jérôme MARCHAIS</b> Christian PELLOUET	Nathalie CHARBONNEAU Laurence MENARD Christian RIPOCHE	Pascale JULIENNE Valérie LECORNET Agnès PARAGOT	Michèle LE STER (titulaire) Marie SLIWINSKI (suppléante)	Rose-Anne RIPOCHE (titulaire) Gaëlle LECOQ (suppléante)
<b>développement durable</b>	<b>Claude CESBRON</b> Agnès LECLERC Benoît COUTEAU	Joël BARAUD Joël CHARPENTIER Jean TEURNIER	Jacky BANNWARTH Thierry COIGNET Jacques LUCAS	Philippe BACOU Danièle GADAIS Jean-Paul LOYER		
<b>patrimoine-musée</b>	<b>Aymar RIVALLIN</b> Jean-Paul RICHARD Karine GUIMBRETIERE	Hervé AUBRON Virginie BERTON Nathalie BOUCHER	Nathalie CHARBONNEAU Laurence MENARD Mathilde VIVANT	Marcelle CHAPEAU Vincent MAGRÉ Agnès PARAGOT	Michèle LE STER Marie SLIWINSKI	Rose-Anne RIPOCHE
<b>tourisme</b>	Patrice DOUAY Claire MANDIN Albert MECHINEAU Benoît PAYEN Aymar RIVALLIN	Nathalie BOUCHER Sophie ERRANTE Vincent GUILLOU Nicole LACOSTE	Henri LAUMONIER Anne LERAY Laurence MENARD Mathilde VIVANT	Jean-Pierre BOUILLANT Franck PASQUIER Serge RENAUD		
<b>urbanisme</b>	Daniel BONNET Gérard ESNault Marielle JEANNEAU	<b>Patrick BALEDIER</b> Joël BARAUD Mathieu LEGOUT	Stéphane MABIT Jean-Pierre MARCHAIS Alain SABOURIN	Marcel COUSIN Fabien DECOURT Josette SCOUARNEC		

En vert : membres nouvellement nommés en 2014

En rouge : membres ayant quitté la commission en 2014

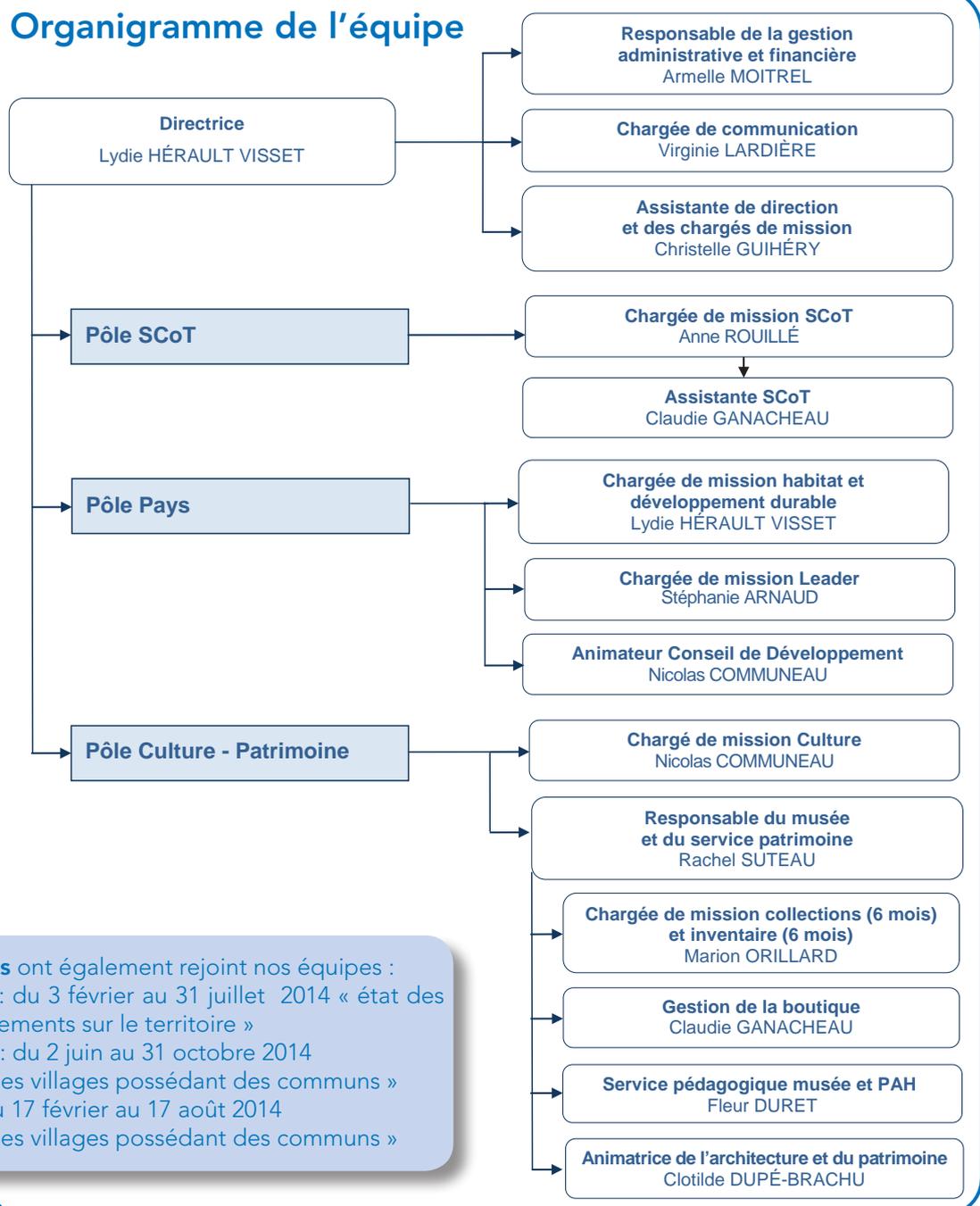
# Présentation générale du syndicat

## Les services techniques

### Les mouvements de personnel

- Recrutement de Nicolas Communeau aux postes contractuels de :
  - **chargé de mission culture**, à temps non complet (17h50) au 1<sup>er</sup> février 2014 pour 3 ans
  - **animateur du Conseil de Développement**, à temps non complet (17h50) au 1<sup>er</sup> février 2014 pour 3 ans
- Recrutement de Marion Orillard aux postes contractuels de :
  - **chargée de mission collections**, à temps complet du 11 mars 2014 au 30 juin 2014 sur le poste gestion légale, documentaire et physique de matériel d'étude et régie des expositions. Prolongation jusqu'au 10 juillet inclus.
  - **chargée de mission inventaire**, à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2014 pour un an.
- Au titre des activités du service patrimoine (musée et PAH), 480 heures d'**accueil au musée ou de médiation culturelle auprès des publics** ont été réalisées par plusieurs vacataires :  
Elodie Bonnet : contrat saisonnier pour accueil et médiation au musée, du 16 juin au 15 octobre 2014.  
Vacataires accueil musée et médiation musée et pah : Cédric Paquereau, Hélène Varin, Pétronille Perron, Claire Douillard, Antoine Fèvre, Charline Maitresse, Emmanuelle Belletre, Valérian Denécheau, Anne-Hélène Denécheau, Lucile Haize.

### Organigramme de l'équipe



- **Trois stagiaires** ont également rejoint nos équipes :
  - Laura Violleau : du 3 février au 31 juillet 2014 « état des lieux des déplacements sur le territoire »
  - Olivier Fouché : du 2 juin au 31 octobre 2014 « recensement des villages possédant des communs »
  - Léo Laigret : du 17 février au 17 août 2014 « recensement des villages possédant des communs »

# Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement du Vignoble Nantais a été créé lors d'une assemblée plénière constitutive, le 26 septembre 2011. C'est un lieu de débat démocratique et de propositions citoyennes. Exclusivement composé de membres de la société civile, il contribue, par ses réflexions, à un développement concerté du territoire. Indépendant, il fonctionne par saisine du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais. Il peut cependant proposer au syndicat d'être saisi sur des sujets qui lui paraissent relever d'un intérêt général.

## Une obligation légale

La mise en place d'un Conseil de Développement est une obligation légale pour les Pays et les agglomérations françaises. Le rôle de cette assemblée civile est de permettre aux citoyens d'exprimer leur avis sur les grands projets et l'avenir de leur territoire.

## Un lieu citoyen de débats et de propositions

Les Conseils de Développement n'ont pas de pouvoir décisionnaire. Leur avis est « consultatif ». Par leurs réflexions, éventuellement assorties de propositions, ils constituent pour les élus du territoire une aide à la décision.

- Quatre sujets ont fait l'objet de travaux durant l'année 2014 :
- **Les paysages** du territoire du Pays et leur protection.
- **Les transports et la mobilité** des habitants du Pays
- Le maintien des **liens intergénérationnels**
- La prise en compte de **la culture** dans un projet de territoire.

Ces sujets ont fait l'objet d'un avis intermédiaire lors de l'Assemblée plénière du Conseil de Développement qui s'est tenue le 25 septembre 2015 au Château de Goulaine.

Le sujet des paysages faisait état de plusieurs recommandations, reprises dans l'avis final :

- Privilégier le **maintien des terres viticoles de bonne qualité** chaque fois que cela est possible
- Procéder à des **échanges de parcelles quand cela est possible** afin d'éviter l'arrachage sur des parcelles intéressantes, d'un point de vue paysager
- Penser à une **possible réversibilité** (réutilisation éventuelle des terres pour la replantation de vignes dans le futur)
- **Densifier l'habitat** autour des bourgs afin de réduire l'étalement urbain en privilégiant la **densification de l'habitat avec la création d'espaces communs** plutôt que la découpe de petites parcelles individuelles
- Identifier et préserver **les cônes de vue** en les inscrivant notamment dans les documents d'urbanisme
- Maintenir **les coupures vertes**, les limites entre la métropole nantaise et le vignoble nantais, et également des coupures entre les communes, entre les bourgs et les hameaux
- Créer **une signalétique claire**, susceptible de valoriser les paysages viticoles

Dans le cadre de la réflexion sur les transports et la mobilité, un étudiant de l'IGARUN a réalisé un stage de six mois qui avait pour objectif de réaliser un état des lieux des transports à l'échelle du territoire ainsi qu'une enquête auprès des habitants afin de cerner leurs habitudes de déplacement (modes, fréquence, motifs...) et recueillir leurs attentes en matière de transports.

Cette enquête, réalisée électroniquement, a reçu 350 réponses. Les réponses et leur interprétation sont consultables sur le site internet du Pays sous l'onglet Conseil de Développement.

Par ailleurs, le Conseil de Développement a été sollicité par le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais, fin 2014, afin de rendre un avis sur le programme d'actions du contrat régional d'investissements (NCR 2015 – 2018).

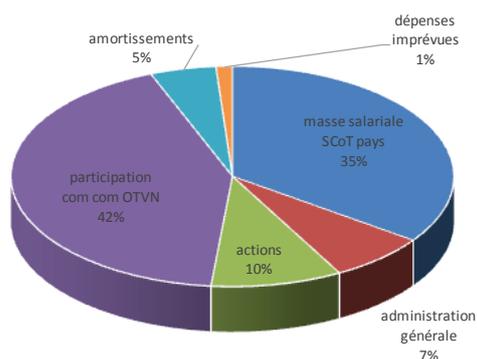
# Rapport financier

## Budget de fonctionnement 2014

**Total des dépenses de fonctionnement**  
1 749 187,01 € dont :

1 406 524,05 € pour le pôle SCoT-Pays  
342 662,96 € pour le pôle Musée-Culture

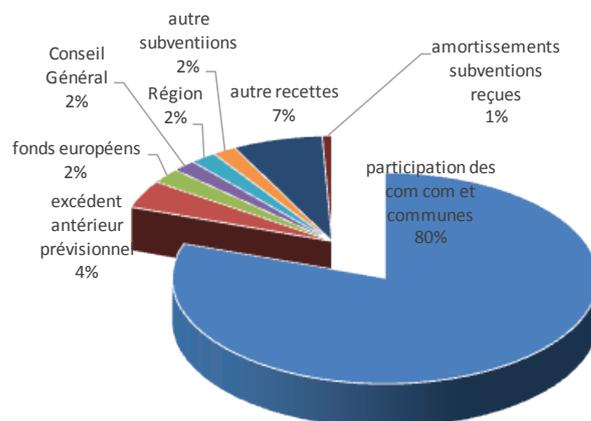
### Dépenses de fonctionnement



**Total des recettes de fonctionnement**  
1 749 187,01 € dont :

1 406 524,05 € pour le pôle SCoT-Pays  
342 662,96 € pour le pôle Musée-Culture

### Recettes de fonctionnement



## L'essentiel des décisions budgétaires en 2014

Le budget principal et le budget annexe ont été votés le 10 février 2014.

### Pôle SCoT-Pays

Approbation du SCoT

Accompagnement pour la définition des enveloppes urbaines

Acquisition d'un bâtiment pour la recyclerie

Fonctionnement du SIG

Communication : reportage photos

Animation du Conseil de Développement

Programme d'actions de développement durable : permanence de conseils aux particuliers, familles à énergie positive, mise à disposition de caméras thermiques...

Actions de coopération et animation Leader : rencontre partenariale, emballage commun pour les box œnotouristiques, voyage d'études « tourisme à vélo », lettres Leader, adhésion à Leader France...

Office de tourisme de pays : taxe de séjour, participation des communautés de communes

### Pôle Musée-Culture

Pays d'art et d'histoire : poursuite de l'Université sur Lie, travail d'inventaire, « laissez-vous conter Clisson » et « la Loire »

Collections : mission sur les collections jusqu'en juin, location des réserves, mission de stage (communication autour des collections)

Service des publics : finalisation du PSC, programmation pour la nuit des musées

Finalisation de l'étude de programmation

Réalisation de totems

Outils de coopération PAH

## Budget d'investissement 2014

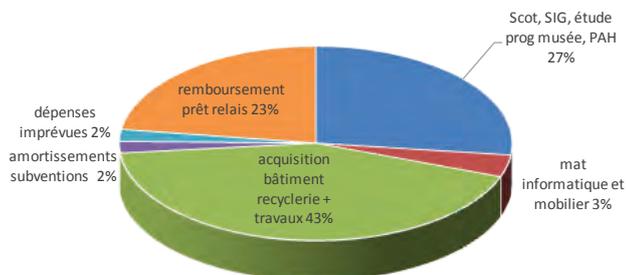
**Total des dépenses d'investissement**  
659 966,20 € dont :

581 829,00 € pour le pôle SCoT-Pays  
78 137,20 € pour le pôle Musée-Culture

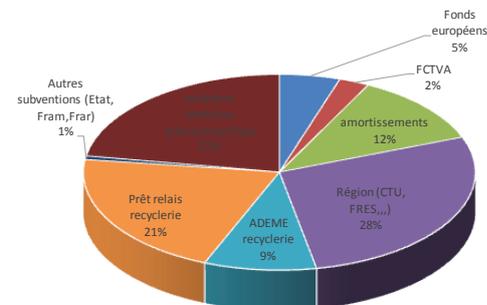
**Total des recettes d'investissement**  
719 770,74 € dont :

641 633,54 € pour le pôle SCoT-Pays  
78 137,20 € pour le pôle Musée-Culture

### Dépenses d'investissement



### Recettes d'investissement



Le total des recettes est supérieur au total des dépenses car le budget est voté en excédent.

## Le débat d'orientation budgétaire 2015

Il a été organisé le 15 décembre 2014.

Participation des collectivités membres :

- SCoT : maintien du coût par habitant soit 1,37 € (134 468€ en 2014)
- Pays : maintien du coût par habitant soit 2,02 € (198 267 € en 2014)
- Musée : maintien du coût par habitant de 2,50 € à 2,50 € (322 223 € en 2014)

### Pôle SCoT-Pays

Approbation du SCoT

Accompagnement pour la définition des enveloppes urbaines

Fonctionnement du SIG

Animation du Conseil de Développement

Actions de communication dont reportage photos

Actions de développement durable : stage mobilités, stage potentiel énergétique, climat box, familles à énergie positive, permanence de conseil aux particuliers, formation éco-conduite...

Animation Leader

### Pôle Musée-Culture

Pays d'art et d'histoire : Université sur Lie, inventaire, édition Laissez-vous conter...

Collections au musée dont édition sur les pressoirs

Animation du Projet Culturel de Territoire

Services des publics : la boutique, les 20 ans du musée, la nuit des musées, les actions pédagogiques....

Investissements du pôle Culture-Patrimoine : totem présents PAH, outils coopération PAH, signalétique, étude de programmation...

## Suivi et mise en œuvre

Au cours de l'année 2014, la commission du SCoT s'est réunie en moyenne une fois par mois, sur différents dossiers concernant les communes (Modifications, Révisions ou Modifications Simplifiées, Permis d'Aménager, Autorisations commerciales...), mais aussi sur des documents au périmètre plus vaste que celui du SCoT, comme le projet de Schéma Régional de Cohérence Ecologique.

### Etat d'avancement des documents d'urbanisme des communes membres du SCoT du Pays du Vignoble Nantais



## La Révision du SCoT

A l'issue de deux années de travail, **le comité syndical a « arrêté » le 18 novembre 2013, le document de Révision du SCoT, c'est-à-dire, a validé un projet.** Ce document a été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées et Consultées, ainsi que les collectivités membres du SCoT. A la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2014, la synthèse des différents avis a été réalisée. Le projet a reçu un **avis favorable de la part de l'ensemble des partenaires**, mais avec un certain nombre de réserves à prendre en compte. De juin à octobre 2014, la priorité a été donnée à **l'information et à la sensibilisation des nouveaux élus aux enjeux, objectifs et orientations du projet de SCoT2** arrêté :  
■ 2 lettres d'information ont été envoyées,  
■ 4 réunions de présentation ont été réalisées.

Ces temps d'échanges avec les nouveaux élus, sur le SCoT2 arrêté, n'ayant pas remis en cause les fondements du document, il a été décidé de poursuivre la procédure et d'engager une **enquête publique**. Celle-ci s'est tenue du 17 novembre au 18 décembre 2014, sous le pilotage de M. Jean Dubois, Commissaire-Enquêteur.

Le rapport, les conclusions et avis du Commissaire-Enquêteur sont attendus au début de l'année 2015. A l'issue de cette dernière étape de procédure, des amendements pourront être apportés sur le document, puis le SCoT2 pourra être soumis à l'Approbation du comité syndical.



## L'étude de définition des enveloppes urbaines des bourgs et villages importants du SCoT

L'un des objectifs majeurs du SCoT2 est de poursuivre l'effort engagé avec le SCoT1 en termes de réduction de la consommation d'espace. Pour ce faire, le SCoT2 arrêté prévoit, notamment, que près d'un tiers des nouveaux logements produits à l'échelle du SCoT, le soit au sein des enveloppes urbaines des bourgs-centres et de quelques grands villages du territoire. Ainsi, la définition de ces enveloppes urbaines, par le SCoT, a pour but d'établir la base du suivi et de l'évaluation de cet indicateur au moment de l'approbation du document, avec une méthodologie identique appliquée sur toutes les communes.

Le syndicat est accompagné, pour ce travail, d'un bureau d'études qui a :

- défini une méthodologie de travail entre mai et juillet 2014, en concertation avec la commission urbanisme.
- rencontré l'ensemble des communes et recueilli leur avis sur la base d'une première version de travail, entre septembre et novembre 2014.
- adapté les contours des enveloppes urbaines suite aux rencontres des communes, en concertation avec la commission urbanisme et de la Chambre d'Agriculture, en décembre 2014.

Le processus de définition des enveloppes urbaines va se poursuivre au cours du premier semestre 2015, en lien avec la commission urbanisme, les communes et la Chambre d'Agriculture.

### Projets 2015 :

- Finalisation de l'étude sur les enveloppes urbaines
- Finalisation du dossier de Révision du SCoT2 en vue de son approbation
- Accompagnement technique sur la mise en place d'un service Instructeur du Droit des Sols

## Développement durable

### Plan Climat Energie Territoire

Le Plan Climat Energie Territoire du Pays du Vignoble Nantais, validé en mai 2013, a été présenté aux nouveaux élus et techniciens le 8 décembre 2014. Composé de **33 actions**, ce premier plan d'action constitue la feuille de route 2013-2018 du Pays. **L'ensemble des fiches actions est consultable sur le site internet.**

### Formation éco-conduite

La proposition de formation à l'éco-conduite des véhicules légers a été renouvelée. Elle se déroule sur une demi-journée par groupe de 8 personnes maximum sur un simulateur de conduite.



En 2014, **douze demi-journées** ont été organisées : **92 agents formés** de treize collectivités du Pays.

### Familles à énergie positive

Ce défi organisé à l'échelle régionale s'inscrit bien dans la perspective du Plan Climat Energie Territorial. L'objectif de ce défi est d'accompagner les familles volontaires pour **réduire d'au moins 8 % leurs dépenses énergétiques.**

**43 000 kwh** c'est :

- 5 500 euros d'électricité
- une consommation annuelle d'électricité de 16 foyers

Pour l'édition 2013-2014, ce sont **21 familles réparties en 2 équipes.** Comme lors de l'édition précédente, certaines familles renouvèlent leur expérience du défi des Familles à Energie Positive : « pour la convivialité » et car « on a toujours à apprendre ». Cette année, le pari a été largement tenu par les deux équipes avec **27,2 % d'économies d'énergie, soit 43 000 kwh et 6 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées.** Cela représente une **économie d'environ 330 euros par famille.**



Au niveau régional, l'équipe « Vallée de Clisson » est arrivée 4<sup>e</sup> et l'équipe du « Vignoble Nord » est 32<sup>e</sup>. Beau résultat !

### Permanences de conseil aux particuliers

La convention avec l'Espace Info Energie est renouvelée permettant l'organisation de permanences de conseils aux particuliers délocalisées sur le territoire du Pays du Vignoble Nantais. Après le Loroux-Bottereau et Clisson, une troisième permanence est organisée tous les mois à Vallet depuis mars 2014. Le taux de remplissage des permanences est de 80,8 % : sur 78 rendez-vous potentiels, 63 ont été réalisés (taux moyen départemental : 68,8 %).

A l'échelle du département, les communes du Vignoble Nantais sont également parmi les plus génératrices de contacts auprès de l'espace Info Energie au regard de leur parc de logement individuel, avec Nantes métropole et les communes situées sur l'axe Nantes-Châteaubriant.

### Ateliers

La convention avec l'Espace Info Energie prévoit l'animation d'ateliers pour les habitants. L'atelier « aides financières » organisé le 11 juin à Gorges a compté 15 participants sur une jauge de 25. Par contre, l'atelier « comment réduire sa facture énergétique » prévu le 7 octobre au Loroux-Bottereau a été annulé par manque de participants.

### Prêts de matériels de mesures

Le syndicat a fait l'acquisition de **trois caméras thermiques et de 7 wattmètres** qui sont prêtés aux habitants du Pays du Vignoble Nantais et aux collectivités.

Le prêt de la caméra thermique est accompagné d'un temps d'information collectif sur la prise en main du matériel, animé par l'Espace Info Energie. Sur l'année, ce sont 56 particuliers qui ont emprunté la caméra et 28 le wattmètre.



**Information – sensibilisation :** diffusion d'un film « une planète – une civilisation »

La commission développement durable a renouvelé la proposition de diffusion du film « une planète, une civilisation » de Gaël Derive sur la période scolaire de septembre 2014 à juin 2015.

### Projets 2015 :

- Formation sur la précarité énergétique pour les acteurs sociaux
- Organisation de matinées du développement durable
- Réflexion sur une plateforme collaborative pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie.
- Réflexion sur la mise en place d'un Conseil en Energie Partagé

## Ecocyclerie du Pays du Vignoble Nantais

Après une première étude en 2010, le dossier a été repris en 2013 avec l'appui de l'écocyclerie des Mauges. Afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet, le syndicat s'est porté acquéreur, en 2014, d'un bâtiment appartenant à la communauté de communes de Vallet. Quelques travaux de remise en état ont été réalisés et l'association « écocyclerie du Pays du Vignoble Nantais » a pris possession des lieux en septembre. L'ouverture à la vente est prévue pour le début de l'année 2015.



## Contractualisation

Le Contrat Territorial Unique 2011-2014, signé avec la Région des Pays de la Loire, s'est terminé le 15 juillet 2014. L'ensemble du programme d'actions, soit 31 actions, a été programmé. Un taux de mandatement de 50 % nous a permis de présenter un nouveau projet de contractualisation auprès de la Région des Pays de la Loire pour la période 2015-2018.

Le calendrier de travail de l'élaboration du Nouveau Contrat Régional a coïncidé avec la préparation de la candidature pour répondre à l'appel à projets régional « approche intégrée de développement territorial », fonds européens 2014-2020 – programme Leader. Le travail de définition de la stratégie territoriale a été mené conjointement.

**Le Nouveau Contrat Régional comprend 21 actions, représentant 18 639 000 euros de travaux pour une dotation régionale de 3 963 000 euros.** Le contrat sera présenté en commission permanente de la Région au début de l'année 2015.

**Projet 2015 :** nouvelle contractualisation régionale

## Programme européen Leader

### 24 nouveaux projets programmés

Le comité Leader a validé **vingt-quatre nouvelles demandes de subvention FEADER**, pour un total de 330 870 €. Les nouveaux projets soutenus sont portés par des collectivités (projets de valorisation patrimoniale, touristique, environnementale...), par des entreprises (domaines viticoles réalisant des aménagements pour l'accueil œnotouristique) et par des associations (projets de services, d'accueil touristique...). Depuis 2009, un total de 1 190 325 € de subventions a été alloué à des projets locaux.

### 100 000 € de crédits FEADER additionnels

Une dotation complémentaire de 100 000 € de FEADER a été allouée au programme, au vu des projets potentiels recensés. Cette dotation additionnelle porte à 1,4M € l'enveloppe totale de crédits européens dédiés au territoire via le programme Leader.

### Candidature du territoire à un programme Leader 2014-2020

Structure porteuse d'un SCoT et interlocuteur de la contractualisation avec la Région (\*), le syndicat a animé la préparation de la candidature du territoire

à un nouveau programme Leader pour la période 2014-2020.

Déposée en fin d'année auprès de la Région, cette candidature présente :

- **Une stratégie de développement territorial**, définie à partir du diagnostic et du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du projet de SCoT ;
- **Un plan d'actions** pour le futur programme Leader, **décliné en 13 fiches actions thématiques** (performance énergétique, pratiques de mobilité durable, trame verte et bleue, tourisme, patrimoine, entreprises innovantes, services aux habitants et usagers, etc.) ;
- **Les modalités de conduite du programme**, mobilisant les acteurs publics et privés du territoire.

Cette candidature a été préparée par un comité de pilotage associant des élus du territoire et des représentants de la société civile (conseil de développement et comité Leader). Elle a fait l'objet, en septembre, d'une consultation élargie auprès de 80 acteurs publics, privés et associatifs, du territoire.

(\* ) La Région est désormais l'autorité de gestion des fonds européens en région.

**Projets 2015 :**

- Bilan du programme 2007-2015 et clôture administrative et financière
- Lancement du nouveau programme Leader 2014-2020

## Musée du Vignoble Nantais

### La collection du musée

#### Acquisition de 2 nouveaux objets :

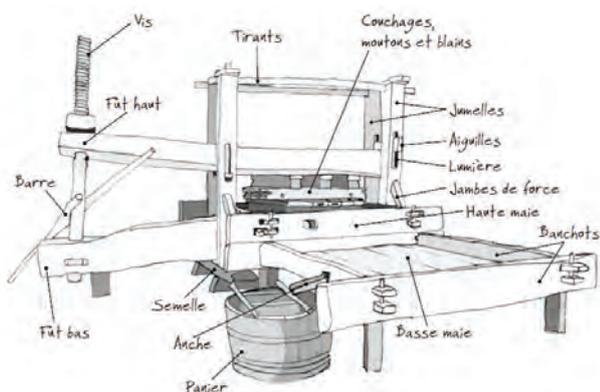
- une tonne à vin marquée, Le Pé de Sèvre, le Pallet ;
- un pressoir à charge montante de 1951/1952 (presse à vérins hydrauliques, cage bois et charge métallique).

Ces acquisitions font suite à l'analyse du matériel d'étude.

280 notices d'œuvres issues de la collection du musée ont été versées sur les bases de données nationales.

**Conservation préventive** : mise en réserve du plan aquarellé du clos des Prineaux et réalisation d'une copie photographique à l'échelle 1 pour restitution aux publics.

**Le pressoir long-fût à vis en bois a été daté** par dendrochronologie (laboratoire Dendrotech) : 1848. Cette datation permet d'identifier très probablement l'entreprise Gaudin du Pallet, et plus particulièrement Jean et François Gaudin, père et fils, comme auteurs/créateurs de ce pressoir majeur du Pays du Vignoble Nantais.



### Etudes et recherche

Marion Orillard a achevé sa mission sur le matériel d'étude et avancé sur le tri des objets collectés par l'association culturelle Pierre Abélard et conservés par la collectivité. **1376 objets ont été recensés. 6 % ont été détruits, 31 % ont été cédés/donnés, 3 % ont intégré la collection nationale du musée et 60 % sont conservés pour utilisation pédagogique, muséographique ou documentaire.** Il reste à identifier 700 objets ou lots d'objets.

L'équipe a collaboré avec le Forum pour la recherche sur les pressoirs anciens du Vignoble Nantais.



### Le service des publics

#### Programmation culturelle

■ Accueil de l'exposition du Festival Anne de Bretagne au musée, en partenariat avec la communauté de communes de Vallet, du 2 au 15 juin 2014.

■ L'équipe a co-programmé l'exposition « Un pays de vigne » à la médiathèque de Vertou du 7 mai au 30 juin 2014.

■ Le musée a participé à la Nuit Européenne des Musées, programme spécifique des Musées de France pour découvrir la collection autrement et en nocturne.



#### Programmation touristique

**La participation du musée aux « Muscadétours »** a trouvé un franc succès auprès des publics. Il en est de même pour les ateliers « vendanges en famille ».

10 % des visiteurs individuels qui visitent le musée sont des étrangers. Ils représentent 15 nationalités différentes.



#### Etude de programmation

Le cabinet BL associés a rendu son travail d'étude de programmation sur les travaux à réaliser au Musée du Vignoble Nantais en juin 2014, après une présentation en comité de pilotage en février. Deux phases de travaux sont proposées pour la rénovation du musée comprenant l'amélioration énergétique, l'environnement paysager, l'accessibilité handicapés, les réserves, l'accueil boutique, les expositions temporaires et autres activités publiques, l'accueil pédagogique.

### Projets 2015 :

- Organisation d'un programme événementiel pour les 20 ans du musée 1995-2015
- Finalisation du Projet Scientifique et Culturel du musée et remise du projet à la DRAC pour instruction

## Pays d'art et d'histoire

### Inventaire des villages avec communs

L'inventaire a débuté en 2014, en collaboration avec le service Patrimoine de la Région Pays de la Loire. Il s'agit d'une **étude architecturale et historique** qui aboutira en 2015 à une meilleure compréhension du phénomène des « communs » (parcelles qui sont la propriété indivise de l'ensemble des habitants d'un hameau), à une meilleure connaissance de l'architecture rurale modeste du Pays et de son organisation dans les villages.



### Université sur Lie

En 2014, 10 conférences ont été programmées, ainsi que 3 visites dont une organisée par le musée des beaux-arts de Nantes dans le cadre d'un partenariat autour de l'exposition de l'œuvre du peintre valletais Amédée de la Patellière. **La fréquentation est en hausse** avec près de 65 personnes par conférence, toujours en très grande majorité composée d'habitants du Pays du Vignoble Nantais.



Deux nouveautés, **la programmation de visites guidées à l'automne et un test de captation pour mise en ligne d'une rencontre**, ont rencontré les attentes du public : les jauges des visites ont été bien remplies et la vidéo téléchargée plus de 1000 fois.

Une journée « off » a été organisée à l'attention des élus du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais pour **permettre aux nouveaux élus de s'approprier les enjeux et les projets** du service Patrimoine en rencontrant ses partenaires (Région, Etat – DRAC Pays de la Loire, association Le Forum) et en découvrant certaines activités.

### Jeune public

Le service éducatif a poursuivi la programmation d'**ateliers pour les 6-12 ans**, en l'étendant aux vacances scolaires de printemps. L'activité en 2014 s'est concentrée sur la préparation et la réalisation de modules pour les **Temps d'Activités Péri-éducatifs (TAP)**, dégagés par la

réforme des rythmes scolaires. 4 modules ont été proposés sur le patrimoine de façon générale, le patrimoine paysager ou bâti et autour des collections du musée. Chacun est adapté à l'environnement proche des enfants. 3 communes ont sollicité le Pays d'art et d'histoire pour l'année scolaire 2014-2015.



### Public adulte

■ La programmation de visites guidées pour les individuels dès le printemps a montré qu'il existe un public d'habitants du Pays du Vignoble Nantais et de la métropole nantaise intéressé par des **découvertes architecturales et vitivinicoles** en dehors de la période estivale.

■ Lors des **Journées Européennes du Patrimoine**, près de 15 000 visiteurs ont été recensés dans les sites promus par la brochure coordonnée par le Pays d'art et d'histoire à l'échelle des 30 communes. Le service a proposé la visite d'un chantier de fouilles, deux visites guidées architecturales et un atelier pour les familles proposant une création à partir des halles de Clisson.



■ **Deux « Laissez-vous conter »** ont été publiés : Clisson depuis le Pont de la Vallée et la Loire depuis la levée de la Divatte.

■ Pour mieux diffuser les brochures « Laissez-vous conter » et les programmes d'activités, des **présentoirs à documents** ont été acquis. Ils sont présents au Musée du Vignoble Nantais, dans les trois bureaux d'accueils de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes, à la maison du tourisme de Vertou, au château de Goulaine, à la Maison bleue et au zoo de la Boissière-du-Doré.



### Projets 2015 :

- Finalisation de l'inventaire des villages avec communs et début de valorisation
- Conception d'un « Laissez-vous conter » sur la Sèvre Nantaise et préparation du tome 2 de l'ouvrage « Fenêtres sur le Vignoble Nantais »
- Poursuite de la programmation et de la captation vidéo de l'Université sur Lie

## Projet Culturel de Territoire

Dans le cadre de la convention triennale signée en décembre 2013 entre le syndicat et le Conseil Général de Loire-Atlantique pour la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire à l'échelle du périmètre Culture-Patrimoine, un programme opérationnel d'actions selon trois axes de travail principaux a été déterminé pour l'année 2014.

**18 actions** composent le programme opérationnel pour un budget global de 366 850 € et une participation du département égale à 45 950 €.

Ces trois axes fixent comme objectifs de :

- **Développer un service public de la culture à l'échelle du Pays**

Il s'agit notamment de doter le territoire du Pays du Vignoble Nantais d'un temps de travail spécifique dédié au montage et au suivi du programme opérationnel sur un demi équivalent temps plein et de mettre en place des groupes de travail technique et des instances élus à même de porter la réflexion sur la place de la culture dans un projet de territoire et de déterminer les actions susceptibles d'être soutenues dans le cadre de ce projet.

- **Accompagner et fédérer les acteurs locaux de la culture**

L'état des lieux sur la culture réalisé en 2012 avait montré le dynamisme culturel du territoire. Il avait également montré le manque de liens entre acteurs culturels qu'ils soient privés, associatifs ou publics. L'ambition de cet axe de travail est aujourd'hui de mettre en place des outils (notamment numériques) mais aussi des instances de concertation entre ces différents acteurs.

- **Développer des actions en faveur de nouveaux publics**

L'objectif de cet axe de travail est d'élargir les publics des équipements ou manifestations culturelles présentes sur le territoire par l'intermédiaire d'actions culturelles : master class, résidences d'artistes, inventaires du patrimoine. Le festival Jeune Public Cep'Party, comme l'Université sur Lie, font l'objet de financements au titre de cet axe de travail.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, le réalisé de cette première année s'élevait à 293 681,60 € soit 80 % du budget prévisionnel.

Le programme d'actions de la seconde année sera validé début 2015. Il comportera 19 actions dont 9 sont la poursuite d'actions engagées en 2014 et 10 sont de nouvelles actions. L'ensemble du programme représente un total de fonctionnement de 293 681,60 € pour lesquels le financement départemental est sollicité à hauteur de 58 560 €.

### Projets 2015 :

- Poursuite de la réflexion sur un projet culturel de territoire à l'échelle du Vignoble Nantais
- Mise en place d'un outil de communication adapté au secteur culturel, susceptible de rassembler les différents acteurs du territoire
- Dans le cadre de la réflexion sur l'Education Artistique et Culturelle, déterminer les critères d'aide à la mise en place de résidences d'artistes par l'élaboration d'un document cadre ou référentiel afin de développer les pratiques artistiques sur le territoire et favoriser la rencontre entre les publics et les artistes.

## Actions et outils transversaux

### Marché des supports de communication

Depuis 2011, **une consultation annuelle** permet de choisir les prestataires pour l'impression et l'exécution graphique d'une partie des supports de communication.

En 2014, le suivi des relations avec les deux prestataires (un imprimeur et une agence de communication) a abouti à la création de 8 documents et à l'impression de 9 supports.

### Principaux outils communs

- Le **site Internet** est régulièrement actualisé ; l'analyse des statistiques de fréquentation est effectuée mensuellement.
- Le **rapport d'activités** 2013 a été conçu, mis en page et imprimé en interne.
- La **carte de vœux** est essentiellement diffusée par voie électronique et téléchargeable sur le site Internet du syndicat.

### Autres missions du service

- Conception et suivi de fabrication des supports de communication
- Conception d'outils divers : papeterie, encarts publicitaires, schémas...
- Suivi des relations presse
- Animation de la commission communication
- Accompagnement technique des chargés de mission

### Le site Internet [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)

#### Mise en ligne et actualisation des contenus

Un travail hebdomadaire permet de mettre en ligne les actualités de la structure et de mettre à jour les différentes pages du site ; environ 150 pages fixes et plus d'une centaine de pages temporaires (correspondant aux actualités) ont ainsi été mises en ligne depuis l'ouverture du site.

Des pages extranet réservées aux élus permettent de partager documents de travail et comptes-rendus. Le site Internet est ainsi à la fois un outil d'information et un outil de travail.

#### Bilan des statistiques de fréquentation

En 2014, en moyenne, 1 700 visites ont eu lieu chaque mois, soit un total de près de 20 400 visites pour l'ensemble de l'année.

65 % des visiteurs sont originaires de l'Ouest, 29 % proviennent du reste de la France et 6 % des internautes se connectent depuis l'étranger.



## Outils destinés aux nouveaux élus

Afin d'aider les nouveaux élus à mieux connaître le territoire et le syndicat, et à choisir quelle commission rejoindre, plusieurs supports ont été élaborés :

- **deux communiqués** de presse,
- **un guide d'accueil** des nouveaux élus, document de 18 pages de présentation du territoire, du syndicat et de son fonctionnement, envoyé aux mairies et téléchargeable sur notre site,
- **une lettre** recto-verso, synthèse du guide d'accueil présentant le syndicat et les commissions, diffusée via les communautés de communes pour transmission à tous les élus lors des conseils communautaires de réinstallation,
- **un diaporama** de présentation du syndicat et du territoire diffusé dans les commissions lors de leur installation,
- **un rapport d'activités** étoffé distribué en mai lors de l'installation du comité syndical,
- **une page extranet** réservée aux élus, proposant plusieurs documents en téléchargement.

### Projets 2015 :

- Relance du marché d'impression et d'exécution graphique des supports de communication
- Création d'un visuel et d'un plan de communication spécifiques pour les 20 ans du musée

# Lexique des sigles

ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie
CC	Communauté de communes
CDD	Conseil de Développement
CEP	Conseil en Energie Partagé
CNFPT	Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CTU	Contrat Territorial Unique
DAC	Document d'Aménagement Commercial
DOO	Document d'Orientation et d'Objectifs
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EPIC	Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial
FCTVA	Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée
FDMA 44	Fédération des Musées Agricoles de Loire-Atlantique
FEADER	Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
FRES	Fonds Régional pour les Etudes Stratégiques
FRAM	Fonds Régional d'acquisition pour les musées
FRAR	Fonds Régional d'aide à la restauration
IGARUN	Institut Géographie et Aménagement Régional de l'Université de Nantes
JEP	Journées Européennes du Patrimoine
LEADER	Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale
NCR	Nouveau Contrat Régional
OTVN	Office de Tourisme du Vignoble de Nantes
PADD	Projet d'Aménagement et de Développement Durables
PAH	Pays d'art et d'histoire
PCET	Plan Climat (Energie) Territorial
PCT	Projet Culturel de Territoire
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
POS	Plan d'Occupation des Sols
PPA	Personnes Publiques Associées
PSC (du musée)	Projet Scientifique et Culturel
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SHON	Surface Hors Œuvre Nette
SIG	Système d'Information Géographique
TAP	Temps d'Activités Périscolaires
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
ZPPAUP	Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

# Le Vignoble Nantais, un territoire de projets

Situé au sud-est de la Loire-Atlantique et de l'agglomération Nantaise, le Pays du Vignoble Nantais, rive sud de la Loire, s'étend jusqu'aux confins du Maine-et-Loire et de la Vendée.

Le territoire du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais compte environ 128 000 habitants pour 30 communes (population en vigueur en 2014).

Le syndicat est présidé par François GUILLOT et composé d'élus de toutes les communes ; il est animé par 12 agents répartis sur deux sites : la Maison de Pays à Clisson et le Musée du Vignoble Nantais au Pallet.

## en chiffres

- 128 000 habitants \*
- 30 communes
- 626 km<sup>2</sup>
- 1 musée de France
- 28 monuments historiques
- 1 ZPPAUP
- 2 sites Natura 2000

\* population en vigueur en 2014



## Un Pays, 30 communes

Le Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais rassemble **six collectivités** : quatre communautés de communes et deux communes appartenant à Nantes Métropole.

- Communauté de communes Loire-Divatte
- Communauté de communes Sèvre, Maine et Goulaine
- Communauté de communes de la Vallée de Clisson
- Communauté de communes de Vallet
- Commune de Basse-Goulaine
- Commune de Vertou



## Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais

Maison de Pays - 5, allée du Chantre  
BP 89133 - 44191 Clisson Cedex  
Tel : 02 40 36 09 10 - Fax : 02 40 36 09 15  
E-mail : [accueil@vignoble-nantais.fr](mailto:accueil@vignoble-nantais.fr)

[www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)

Vignoble  
Nantais